

L'Union européenne à l'heure de l'élargissement

Alain MONNIER*

L'adhésion de dix nouveaux pays, le 1^{er} mai 2004, constitue une étape cruciale de la construction de l'Union européenne. C'est l'élargissement le plus important en nombre absolu – la population de l'Union augmente de 74 millions d'habitants et atteint désormais 455 millions – et il concerne des pays dont le régime démographique est sensiblement différent de celui des quinze pays déjà membres. Dans huit des dix nouveaux pays membres – les pays d'Europe centrale et orientale –, la croissance de la population est en effet négative ou très faible, et leurs paramètres démographiques fondamentaux rappellent qu'ils appartiennent à une région du continent qui s'est longtemps présentée comme « différente ». À certains égards, cette situation est inédite : les pays qui ont successivement adhéré à la Communauté économique européenne (CEE) puis à l'Union européenne (UE) dans le passé avaient, avant même leur adhésion, réduit l'écart par rapport aux pays déjà membres. Dans l'immédiat, l'élargissement de l'Union va se traduire par un rajeunissement de la population communautaire, mais aussi par un ralentissement de sa croissance⁽¹⁾.

I. La construction démographique de l'Union européenne : de Six à Vingt-cinq

L'Union européenne s'est constituée à partir d'un noyau initial de six pays, en intégrant progressivement neuf pays au fil des années, puis dix en 2004 (cf. encadré). Sa population a également augmenté sous l'effet d'un mouvement proprement démographique, d'ampleur inégale selon les pays et selon les périodes de sa brève histoire.

* Institut national d'études démographiques, Paris.

⁽¹⁾ Ce texte est un extrait actualisé d'une communication présentée à la Chaire Quetelet (novembre 2003), destinée à paraître dans les actes de cette rencontre. Nous remercions les organisateurs de nous avoir autorisés à le publier dans *Population*.

La construction de l'Europe

Communauté économique européenne :

- 1957 : Allemagne (République fédérale), Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas ;
- 1973 : adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark ;
- 1981 : adhésion de la Grèce ;
- 1986 : adhésion de l'Espagne et du Portugal.

Union européenne

(fondée par l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, le 1^{er} novembre 1993) :

- 1995 : adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède ;
- 2004 : adhésion de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la République tchèque, de la Slovaquie et de la Slovénie.

Lors de la signature du Traité de Rome, en 1957, la CEE regroupe six pays qui comptent 167 millions d'habitants. À ce noyau fondateur viendront successivement s'adjoindre dix-neuf pays. Au terme de ces élargissements successifs, auxquels il faut ajouter la réunification de l'Allemagne en 1991, qui a fait passer la population allemande de 64 à 80 millions de personnes, l'Union européenne compte 455 millions d'habitants en 2004, soit une augmentation de 288 millions d'habitants depuis 1957.

Pour l'essentiel, cette croissance résulte des élargissements successifs (figure 1). L'adhésion du Royaume-Uni, qui coïncide avec le passage de six à neuf membres, est celle qui aura l'impact le plus important : les

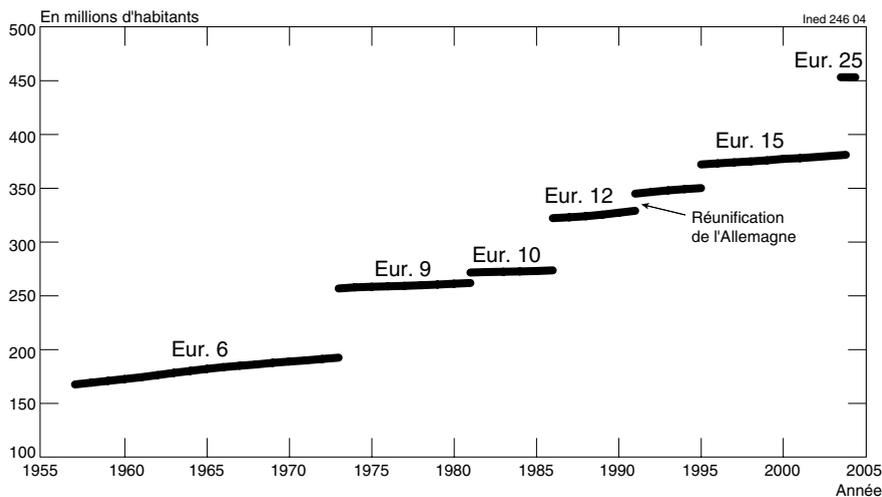


Figure 1. – Évolution de la population de l'Union européenne (en millions d'habitants)

Sources : ODE et statistiques nationales.

56 millions d'habitants de ce pays constituent l'essentiel des 64 millions de personnes qui ont rejoint la CEE en 1973, entraînant une augmentation de 33 % de la population de l'Europe des Neuf par rapport à celle des Six (tableau 1). L'adhésion de l'Espagne et du Portugal en 1986 s'est traduite par une croissance relative sensiblement inférieure (18 %). Enfin, l'arrivée en 2004 des dix nouveaux membres correspond à l'élargissement le plus ample en nombre absolu (74 millions de personnes) même si, en termes relatifs, par rapport à la population de l'Europe des Quinze, c'est seulement le deuxième, avec une augmentation de près de 20 %. Au total, si l'on cumule la population des nouveaux pays adhérents à la date de leur entrée dans la Communauté européenne, la croissance du nombre d'habitants résultant des élargissements successifs (et de la réunification de l'Allemagne) atteint 235 millions entre 1973 et 2004, après l'intégration des dix nouveaux membres.

Il y a toutefois, à côté de cette composante « politique » de la croissance de la population, une composante proprement démographique, qui représente une augmentation de 53 millions d'habitants. La part la plus importante de cette croissance démographique repose sur les six États fondateurs, qui ont vu leur population augmenter de 45 millions d'habitants depuis 1957 pour la raison évidente que ce sont les plus anciens membres de l'Union, mais aussi du fait que les premières années de la CEE se situaient encore dans une période de forte croissance démographique : entre 1957 et 1973, soit en 16 ans, la population des Six a augmenté de 25 millions d'habitants, soit davantage que dans les 27 années qui suivent, jusqu'en 2000, où elle ne s'est accrue que de 18 millions. Au cours des années récentes, la population de l'Union européenne augmente d'environ un million et demi chaque année, chiffre à comparer aux près de deux millions enregistrés dans l'Europe des Six au début des années 1960.

Cet accroissement démographique est fondé sur l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) et sur le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties du territoire communautaire). En nombre absolu, l'accroissement naturel n'a jamais été aussi élevé que dans l'Europe des Six : il dépasse un million par an jusqu'en 1970, culminant même à 1,4 million en 1965 (figure 2a). Depuis le milieu des années 1970, c'est-à-dire depuis près de trente ans, l'accroissement naturel a peu évolué, restant en deçà de 400 000 par an, à l'exception d'une reprise autour de 1990, alors même que, dans ce laps de temps, l'Union européenne passait de 9 à 15 membres, et de 257 à plus de 370 millions d'habitants. Au total, l'accroissement naturel cumulé, depuis 1957, atteint 32 millions.

Le solde migratoire, positif mais tendanciellement déclinant de la fin des années 1950 au milieu des années 1980, a connu une forte progression autour de 1990, liée notamment aux changements en Europe de l'Est. Il s'élève, pour les dernières années, à environ un million de personnes par an et c'est essentiellement sur lui que repose désormais la croissance de la population de l'Europe.

TABLEAU I. – DE L'EUROPE DES SIX À L'EUROPE DES VINGT-CINQ. ÉVOLUTION DE LA POPULATION (EN MILLIONS D'HABITANTS)

	1957	1973	1981	1986	1991	1995	2004 (estimation)	Accroissement démographique
Allemagne ^(a) , Belgique, France ^(b) , Italie, Luxembourg, Pays-Bas Europe des Six	167	192	197	198	203	207	212	45
Danemark, Irlande, Royaume-Uni Europe des Neuf		64 257	65 262	66 264	66 270	67 275	69 281	5
Grèce Europe des Dix			10 271	10 274	10 280	10 285	11 292	1
Espagne, Portugal Europe des Douze				49 322	49 329	49 334	51 344	3
Ex-RDA (réunification de l'Allemagne) Europe des Douze (après réunification)					16 345	16 350	15 358	- 1
Autriche, Finlande, Suède Europe des Quinze						22 372	22 381	0,3
Chypre ^(c) , Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie Europe des Vingt-cinq							74 455	
Accroissement démographique								
– par période		25	5	2	7	5	9	
– cumulé		25	30	32	39	44	53	
Impact des élargissements successifs		64	10	49	16	22	74	
<i>en % de la population au moment de l'élargissement</i>		33,4	3,7	17,7	4,8	6,3	19,5	
Impact cumulé des élargissements		64	74	123	138	160	235	
Augmentation totale de la population								
– par période		89	15	51	23	27	83	
– cumulée		89	104	155	177	204	288	
(a) Dans les frontières de la RFA. (b) Non compris les départements d'outre-mer. (c) Sans la partie turque. Source : ODE.								

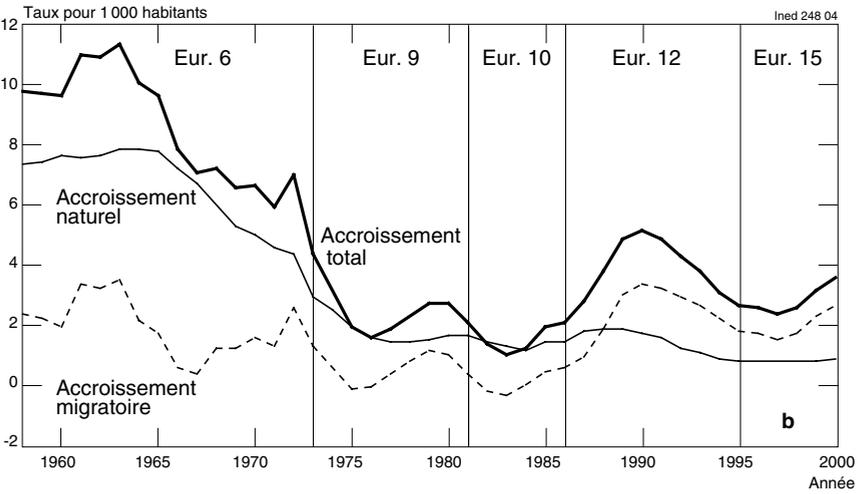
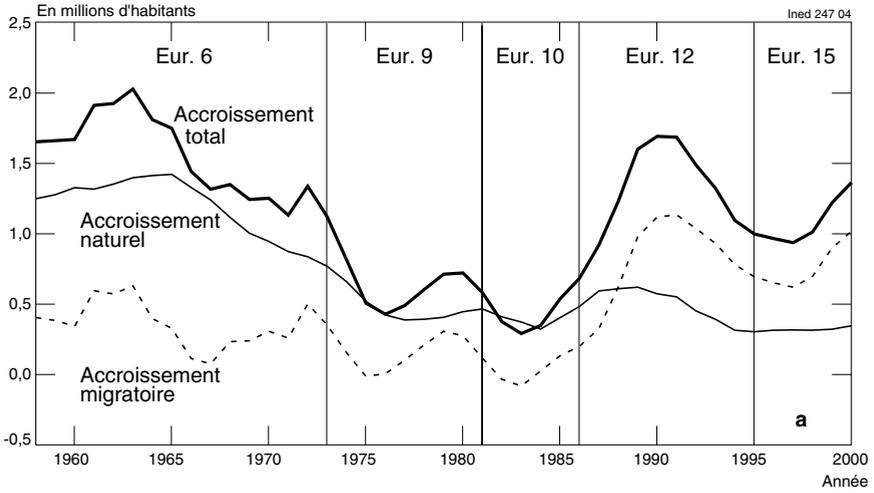


Figure 2. – Accroissement annuel de la population de l'Union européenne (moyennes mobiles sur 3 ans)

Source : calculs de l'auteur d'après les données de l'ODE.

Le calcul de taux amène à prendre en compte l'évolution des effectifs de la population résultant notamment des élargissements, ce qui a pour effet d'accentuer les chutes et d'atténuer les reprises (figure 2b). Au cours des années récentes, le taux de croissance annuel de la population tend vers 4 ‰ alors qu'il a dépassé 10 ‰ dans la première moitié des années 1960.

Initialement, l'Europe des Six regroupait trois « grands » pays européens – RFA, France et Italie – qui comptaient près de 90 ‰ de la population communautaire, et trois États de taille plus modeste. Deux États peuplés de plusieurs dizaines de millions d'habitants ont ensuite rejoint l'Union européenne – le Royaume-Uni et l'Espagne –, mais avant même l'élargissement de 2004, les pays de l'Union européenne sont, pour dix d'entre eux, des États dont la population dépasse rarement dix millions. L'élargissement à 25 a accentué cette caractéristique, puisque la Pologne mise à part, les nouveaux accédants sont de « petits » pays.

Le poids démographique des pays fondateurs a considérablement diminué en raison des élargissements, et quelle qu'ait été par ailleurs leur croissance démographique particulière (tableau 2). Par exemple, la France représentait en 1957 un peu plus du quart de la population des Six ; en 2004, elle ne compte plus que pour 13 ‰ de la population de l'Union à 25, bien que sa population ait progressé d'un tiers. L'Allemagne (dans les frontières de la RFA) représentait en 1957 le tiers de la population des Six ; elle ne compte plus, dans ses frontières actuelles, que pour 18 ‰ de la population des Vingt-cinq. En 2004, les six pays les plus peuplés (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pologne) regroupent 75 ‰ de la population de l'Union européenne élargie ; dix-neuf pays ne représentent donc qu'un quart de cette population, huit d'entre eux comptant chacun pour moins de 1 ‰. Ce déséquilibre dans le poids démographique des pays ne manque pas de créer des problèmes relatifs aux modalités des prises de décision, comme on peut le voir à propos des débats sur la Constitution européenne.

Dans quel contexte s'effectue cette construction démographique de l'Union européenne et quelle va être l'incidence de l'adhésion des nouveaux membres ? Pour répondre à ces questions, il est utile de rappeler quelques lignes de force de la démographie européenne.

TABLEAU 2. – RÉPARTITION DE LA POPULATION DE L'UNION EUROPÉENNE PAR PAYS (EN %)

	Europe des Six	Europe des Neuf	Europe des Dix	Europe des Douze	Europe des Douze ^(a)	Europe des Quinze	Europe des Vingt-cinq	
	1957	1973	1981	1986	1991	1995	2004 (estimation)	
Effectif total (en millions)	167	257	271	322	345	372	455	
	%	%	%	%	%	%	%	Effectifs en millions
Allemagne (ex-RFA) Allemagne réunifiée	32,0	24,1	22,7	19,0	23,2	22,0	18,1	82,5
Belgique	5,4	3,8	3,6	3,1	2,9	2,7	2,3	10,4
France	26,5	20,3	20,0	17,2	16,5	15,6	13,2	59,9
Italie	29,4	21,3	20,8	17,6	16,5	15,4	12,6	57,5
Luxembourg	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5
Pays-Bas	6,6	5,2	5,2	4,5	4,4	4,2	3,6	16,3
Danemark	100,0	2,0	1,9	1,6	1,5	1,4	1,2	5,4
Irlande		1,2	1,3	1,1	1,0	1,0	0,9	4,0
Royaume-Uni		21,9	20,8	17,7	16,8	15,8	13,1	59,5
Grèce		100,0	3,6	3,1	3,0	2,8	2,4	11,0
Espagne			100,0	12,0	11,3	10,5	9,0	41,0
Portugal				3,1	2,9	2,7	2,3	10,5
Autriche				100,0	100,0	2,2	1,8	8,1
Finlande						2,4	1,1	5,2
Suède						1,4	2,0	9,0
Chypre ^(b)						100,0	0,2	0,7
Estonie							0,3	1,4
Hongrie							2,2	10,1
Lettonie							0,5	2,3
Lituanie							0,7	3,4
Malte							0,1	0,4
Pologne							8,4	38,2
République tchèque							2,2	10,2
Slovaquie							1,2	5,4
Slovénie							0,4	2,0
Ensemble							100,0	454,9

(a) Europe des Douze après la réunification de l'Allemagne.
(b) Sans la partie turque.
Sources : ODE et Eurostat.

II. Une histoire démographique entre convergence et différence

1. Entre les deux Europe, une frontière séculaire, mais variable

Tout au long du XX^e siècle, l'Europe démographique a été divisée en deux. Dans un premier temps, cette division a résulté des décalages dans le déclenchement de la transition démographique d'un pays à l'autre. Ensuite, entre le milieu des années 1960 et la fin des années 1980, la division entre la démographie de l'Europe de l'Est et celle de l'Europe de l'Ouest est apparue comme une des manifestations de la division géopolitique du continent entre deux systèmes sociopolitiques (De Beer et van Wissen, 1999).

La transition démographique a pris place durant la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, sauf en France où la baisse de la fécondité a débuté dès la fin du XVIII^e (Festy, 1979 ; Coale et Watkins, 1986). Dans la mesure où les baisses de la fécondité et de la mortalité n'ont pas été simultanées dans les différents pays européens, des situations très diversifiées ont prévalu jusqu'à la seconde guerre mondiale. Schématiquement, ce sont les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest qui ont été les plus en avance dans ce processus, suivis par l'Europe du Sud et l'Europe centrale (Chesnaï, 1986). Ce décalage a défini, dans la première moitié du XX^e siècle, une géographie de la population européenne marquée par une coupure entre deux Europe : l'Europe du Nord et de l'Ouest enregistrait une fécondité et une mortalité plus basses que l'Europe du Sud et du Centre.

En ce qui concerne la mortalité et la fécondité, il y avait très nettement deux Europe au début du siècle (figures 3a et 3b). Du point de vue de la mortalité, on distingue un groupe de pays où l'espérance de vie à la naissance était supérieure à 50 ans – l'Europe du Nord (56 ans) et l'Europe de l'Ouest (51 ans) – et le reste de l'Europe, bien en deçà, avec des espérances de vie égales à 42 ans en Europe du Sud et 40 ans en Europe centrale. Entre le groupe le plus favorisé (Europe du Nord) et le plus défavorisé (Europe centrale), l'écart atteignait 16 ans, ce qui est considérable. Mais si l'on examine les écarts entre pays, ils étaient encore plus importants : l'espérance de vie au Danemark était de 20 ans plus élevée qu'en Grèce, au Portugal ou dans les pays d'Europe centrale. L'examen de la fécondité du moment renforce l'image de cette division initiale de l'Europe : vers 1910, le nombre moyen d'enfants par femme dans les pays du Nord et de l'Ouest était de l'ordre de 3,5 tandis qu'il dépassait 4,5 dans le reste du continent. Entre la France (2,4 enfants par femme au début du XX^e siècle) et l'Italie ou l'Espagne (4,3), l'écart était encore plus important.

La coupure entre les deux Europe s'est atténuée dans les années postérieures à la seconde guerre mondiale notamment parce que, vers le milieu des années 1960, l'Europe était relativement homogène du point de vue de la mortalité générale, la diffusion des antibiotiques, après la guerre, ayant nivelé les différences. L'écart d'espérance de vie entre les régions définies à la figure 3 s'est réduit, et n'atteignait plus que 3 ans en 1970. Mais cette « réunification » de l'Europe n'a été que de courte durée, car le retard pris ensuite par les pays d'Europe centrale dans la lutte contre la mortalité a creusé l'écart entre ce groupe de pays et l'ensemble des autres pays européens (Meslé, 1991). Cette division entre l'Est et l'Ouest, au sens où l'on employait ces deux termes du temps de la guerre froide, était également observable en ce qui concerne les comportements de constitution de la famille, le mariage restant longtemps quasi universel et précoce à l'Est, la contraception moderne peinant à se diffuser face à un recours massif à l'avortement et la fécondité se maintenant à un niveau plus élevé qu'à l'Ouest. Ainsi, à l'Est de l'Europe, l'indicateur conjoncturel de fécondité n'est descendu nettement en dessous de 2 enfants par femme que dans les années 1990, à l'exception de la Slovaquie, qui avait anticipé le mouvement. Au total, la division de l'Europe a donc perduré, mais la fron-

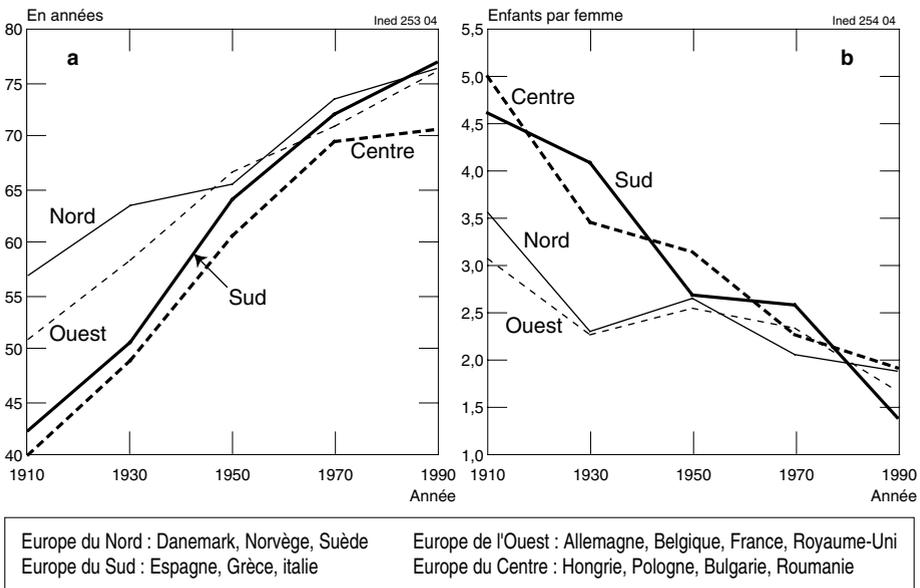


Figure 3a. – Durée de vie moyenne (hommes et femmes)

Figure 3b. – Indicateur conjoncturel de fécondité

N.B. : en raison des changements de frontière, les regroupements de pays effectués concernent des territoires variables.

Sources : Festy (1979), Monnier et Rychtarikova (1991) et ODE.

tière entre les deux Europe a suivi, à partir du milieu des années 1960, la démarcation géopolitique entre les pays à économie dirigée et les pays à économie de marché, retrouvant ainsi approximativement la fameuse ligne de Hajnal, de Saint-Pétersbourg à Trieste, contre laquelle a en quelque sorte *buté* la seconde transition démographique (Monnier et Rychtarikova, 1991).

Les différents pays d'Europe se sont distingués sur un autre plan, celui de leur histoire migratoire : entre les deux guerres et encore bien après la seconde, les uns (Espagne, Italie, Portugal, Grèce, Irlande, Pologne, Slovaquie) ont été des pays d'émigration alors que les autres étaient des pays d'immigration (France, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni notamment). Aujourd'hui, tous les pays de l'Europe des Quinze sont des pays d'accueil tandis que les pays d'Europe centrale et orientale ont un solde migratoire négatif ou faiblement positif.

Huit des dix nouveaux adhérents se situent dans cette partie de l'Europe qui, dans le passé, se présentait comme une Europe « différente ». Aujourd'hui encore, ils se distinguent des pays d'Europe de l'Ouest par un régime démographique qui apparaît d'autant plus spécifique que, au sein des Quinze, on observe un régime relativement homogène.

2. Entre anciens et nouveaux membres : deux régimes démographiques différents

Un même régime démographique s'est en effet mis en place dans les quinze pays qui ont constitué l'Union européenne avant le dernier élargissement, dans lesquels trois caractéristiques fondamentales peuvent être observées :

- un taux d'accroissement naturel très faible, voire négatif, résultant de la faiblesse de la fécondité et du vieillissement de la population ;
- une importance grandissante des migrations, qui sont actuellement le principal facteur de croissance de la population dans la plupart des pays ;
- une proportion élevée de personnes âgées, conséquence de la baisse de la fécondité sur le long terme et, depuis une vingtaine d'années, de la baisse de la mortalité aux âges élevés.

En 2002, pour l'Europe des Quinze dans son ensemble, le taux de croissance de la population est de 4 pour 1 000 habitants, ce qui correspond à un accroissement d'un million et demi de personnes en un an (tableau 3). Ce taux de croissance est faible, en comparaison notamment de celui qui prévalait dans les premières années de la CEE : dans l'Europe des Six, l'accroissement démographique était alors supérieur à 10 pour mille habitants. La croissance actuelle est le résultat d'un accroissement migratoire de 3,4 ‰ et d'un accroissement naturel de 0,8 ‰. L'impor-

TABLEAU 3. – POPULATION (AU 1^{ER} JANVIER 2004) ET INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE (EN 2002)

	Population au 1 ^{er} janvier 2004 (estimation)	Taux d'accroissement (pour 1 000 habitants)			Part des personnes âgées de 65 ans ou plus (en %)	Indicateur conjoncturel de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme)	Espérance de vie à la naissance (en années)	
		Total	Naturel	Migratoire			Hommes	Femmes
Allemagne	82,5	1,2	- 1,5	2,7	16,6	1,31	75,5	81,3
Autriche	8,1	3,5	0,3	3,2	15,6	1,40	75,8	81,7
Belgique	10,4	4,5	0,5	4,0	16,9	1,62	75,1	81,1
Danemark	5,4	2,8	1,0	1,8	14,8	1,72	74,8	79,5
Espagne	41,0	6,7	1,1	5,6	17,1	1,26	75,7	83,1
Finlande	5,2	2,2	1,2	1,0	15,2	1,72	74,9	81,5
France	59,9	4,9	3,8	1,1	16,2	1,89	75,6	82,9
Grèce	11,0	2,8	- 0,1	2,9	17,3	1,25	75,4	80,7
Irlande	4,0	16,2	7,9	8,3	11,2	1,97	74,6	79,6
Italie	57,5	5,7	- 0,4	6,1	18,2	1,26	76,7	82,9
Luxembourg	0,5	9,5	3,6	5,9	14,1	1,63	74,9	81,5
Pays-Bas	16,3	5,4	3,7	1,7	13,7	1,73	76,0	80,7
Portugal	10,5	7,5	0,8	6,7	16,5	1,47	73,8	80,5
Royaume-Uni	59,5	3,6	1,1	2,6	14,0	1,64	75,7	80,4
Suède	9,0	3,6	0,1	3,5	17,2	1,65	77,7	82,1
Europe des Quinze	380,8	4,2	0,8	3,4	16,2	1,50	75,7	81,8
Chypre ^(a)	0,8	11,8	3,8	8,0	11,4	1,49	76,1	81,0
Estonie	1,4	0,2	- 3,9	4,1	15,5	1,37	65,3	77,1
Hongrie	10,1	- 3,2	- 3,5	0,3	15,3	1,30	68,4	76,7
Lettonie	2,3	- 6,1	- 5,3	- 0,8	15,5	1,24	64,8	76,0
Lituanie	3,4	- 3,8	- 3,2	- 0,6	14,2	1,24	66,3	77,5
Malte	0,4	6,1	2,0	4,1	12,6	1,46	75,8	80,5
Pologne	38,2	- 0,5	- 0,2	- 0,3	12,5	1,24	70,4	78,7
République tchèque	10,2	- 0,3	- 1,5	1,2	13,8	1,17	72,1	78,7
Slovaquie	5,4	0,1	- 0,1	0,2	11,5	1,19	69,9	77,8
Slovénie	2,0	0,5	- 0,6	1,1	14,5	1,21	72,7	80,5
10 nouveaux membres	74,1	- 1,0	- 1,1	0,1	13,3	1,24	69,9	78,2
Europe des Vingt-cinq	454,9	3,4	0,5	2,9	15,7	1,46	74,8	81,2

Note : les résultats relatifs à des groupes de pays (15, 10 ou 25) sont des moyennes des indices nationaux pondérées par les effectifs.
^(a) Sans la partie turque.
Sources : ODE et Eurostat.

tance prise par les migrations, désormais composante principale de la croissance démographique, est récente : jusqu'à la fin des années 1980, c'est l'accroissement naturel qui était le premier facteur de croissance. Il y a là un changement *de nature* du régime démographique de l'Union européenne, dont la population stagnerait, voire, à terme, diminuerait en l'absence d'immigration.

La faiblesse de l'accroissement naturel s'explique, en premier lieu, par celle de la fécondité : pour l'Europe des Quinze, l'indicateur conjoncturel s'élève à 1,5 enfant par femme en 2002. Dans les années à venir, et sauf retournement de situation, les décès l'emporteront sur les naissances, pour l'Union dans son ensemble, comme on l'observe déjà dans quelques pays. Le deuxième facteur de la faiblesse de l'accroissement naturel réside dans le vieillissement de la population – 16 % de personnes âgées de 65 ans ou plus pour l'ensemble des Quinze – qui tend à ce que le nombre de décès augmente même quand la mortalité ne s'aggrave pas. Ce vieillissement va s'accroître, notamment en raison de la baisse de la mortalité aux âges élevés. En effet, les grands progrès dans la lutte contre la mort, fondés dans un premier temps sur la baisse de la mortalité des enfants, trouvent désormais leur origine dans un recul de la mortalité des personnes âgées. Ce sont ces nouveaux progrès qui expliquent les chiffres élevés atteints par l'espérance de vie à la naissance : 75,7 ans pour les hommes, 81,8 ans pour les femmes en 2002.

Des différences s'observent entre les États membres par rapport à ce modèle général. Il faut d'abord distinguer trois pays – l'Allemagne, la Grèce et l'Italie, qui totalisent 40 % de la population de l'Europe des Quinze – dans lesquels l'accroissement naturel est négatif. Le déficit des naissances par rapport aux décès est largement compensé par l'immigration en Italie, mais plus modestement en Allemagne. Dans ces pays, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus est supérieure à la moyenne de l'Union, notamment en Grèce et en Italie, et la fécondité est particulièrement faible. D'autres pays connaissent une situation très proche, avec un accroissement naturel à peine positif, dépassant à peine 1 ‰ dans le meilleur des cas : la Suède, l'Autriche, la Belgique, le Portugal, le Danemark, le Royaume-Uni ou l'Espagne. Au Portugal et en Espagne, toutefois, une forte immigration permet d'atteindre des taux de croissance totale parmi les plus élevés de l'Union.

À l'opposé, la France, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Irlande (qui représentent un peu plus de 20 % de la population de l'Union) enregistrent un accroissement naturel proche de 4 ‰, auquel s'ajoute un solde migratoire d'importance variable : faible pour la France (1,1 ‰, le plus faible de l'Europe des Quinze après la Finlande), élevé pour le Luxembourg et l'Irlande. Au total, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg ont une croissance démographique supérieure à la moyenne. Dans ce groupe de pays, le vieillissement est plutôt moins prononcé qu'ailleurs, et la fécondité plutôt plus forte.

La plupart des nouveaux membres de l'Union européenne connaissent un régime démographique différent (tableau 3). Si l'on excepte Chypre et Malte, où l'accroissement naturel et le solde migratoire sont positifs, les huit pays d'Europe centrale se caractérisent d'abord par une croissance totale très faible, négative dans cinq pays sur huit – seules font exception la Slovaquie, la Slovénie et l'Estonie. Il y a en effet un déficit prononcé des naissances par rapport aux décès sauf en Pologne et en Slovaquie où le déficit est très faible ($-0,2\%$ et $-0,1\%$ respectivement) et un solde migratoire négatif dans trois pays (Lettonie, Lituanie et Pologne) ou faiblement positif dans les autres. Au total, pour l'ensemble de ces huit pays d'Europe centrale, le taux d'accroissement naturel moyen s'établit à $-1,0\%$, le solde migratoire moyen à $-0,1\%$ et le taux de croissance total à $-1,1\%$. Dans ces pays, la fécondité est en moyenne plus faible que dans l'Europe des Quinze, le nombre moyen d'enfants par femme s'échelonnant de 1,37 en Estonie à 1,17 en République tchèque. En dépit de la baisse récente de la natalité en Europe centrale, la proportion de personnes âgées ($13,3\%$) reste inférieure à celle observée parmi les Quinze, bien qu'elle augmente. Enfin, la mortalité demeure plus forte qu'en Europe occidentale, avec une espérance de vie à la naissance moyenne inférieure à 70 ans pour les hommes et égale à 78 ans pour les femmes (contre 75,7 ans et 81,8 ans parmi les Quinze respectivement).

3. *Intégration européenne et harmonisation des régimes démographiques*

L'harmonisation des régimes démographiques en Europe occidentale est-elle une conséquence de l'intégration européenne, la convergence démographique allant de pair avec la convergence économique (Coleman, 1992; Monnier, 2000) ?

En ce qui concerne les facteurs de l'accroissement naturel – fécondité et mortalité – on peut apprécier les différentes situations nationales lors de l'intégration à la Communauté, et leur évolution, à l'aide de la figure 4 où sont représentés conjointement les indicateurs conjoncturels de fécondité et les espérances de vie à la naissance dans les différents pays aux grandes dates de la construction européenne. Trois remarques peuvent être faites. Tout d'abord, de 1973 à 1995, les différences entre les anciens membres et les nouveaux membres ne sont pas très importantes et les nuages de points sont relativement peu étendus. Ensuite, ces configurations tendent à se resserrer (c'est particulièrement net entre 1973 et 1986), tout en se déplaçant de façon coordonnée, dans la mesure où la plupart des pays concernés connaissent les mêmes évolutions (recul de la mortalité et baisse de la fécondité). Enfin, la spécificité du dernier élargissement est particulièrement évidente sur le graphique relatif au début des années 2000, qui anticipe sans grand risque d'erreur la situation de 2004 : aucun des élargissements précédents n'a concerné des pays pré-

sentant de telles différences, notamment du point de vue de la mortalité, par rapport aux pays déjà membres.

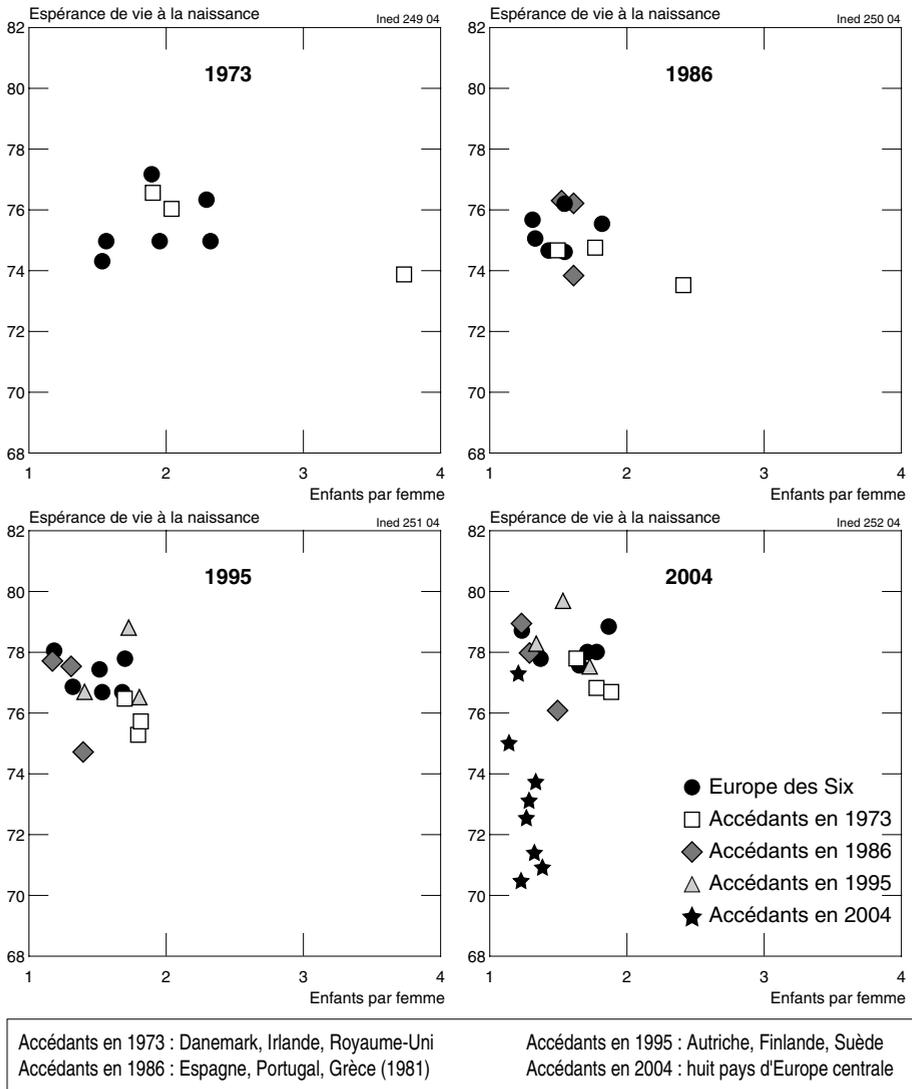


Figure 4. – Indicateur conjoncturel de fécondité et espérance de vie à la naissance (hommes et femmes) lors des élargissements successifs de l'Union européenne

Source : ODE.

Les convergences entre pays qui ont été observées au cours des dernières décennies ont été, très généralement, orientées, en ce sens que les évolutions de la fécondité et de la mortalité n'étaient pas indépendantes des situations de départ : les pays ayant une mortalité plus forte que la moyenne ont eu tendance à se rapprocher des pays plus favorisés (et non l'inverse); de même, les pays ayant les plus fortes fécondités les ont vu baisser alors que les reprises de la fécondité sont demeurées exceptionnelles (cas de la Suède). Ainsi peut-on considérer qu'il est particulièrement opportun d'étudier ce mouvement de convergence parmi les pays qui, au cours des années 1950-1960, avaient les fécondités (mesurées par l'indicateur conjoncturel) et les mortalités (mesurées par la durée de vie moyenne ou le taux de mortalité infantile, plus souvent disponible) les plus élevées. Parmi les Quinze pays ayant accédé à l'Union avant 2004, trois pays ont été retenus pour leur fécondité élevée (Espagne, Irlande et Portugal) et six pour leur mortalité particulièrement forte⁽²⁾ (Autriche, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg et Portugal).

Pour apprécier si la fécondité et la mortalité de ces pays ont convergé vers la moyenne des pays membres avant ou après leur intégration, on peut calculer les écarts entre chaque indicateur annuel et l'indicateur moyen des pays déjà membres de la CEE puis de l'UE, selon une échelle de temps dans laquelle la valeur zéro correspond à la date d'intégration (1973, 1981, 1986 ou 1995 selon les pays).

Le résultat de ces calculs suggère que, dans la plupart des cas considérés, la convergence de la fécondité ou de la mortalité s'est effectuée pour l'essentiel *avant* l'intégration à la Communauté européenne. C'est particulièrement net en ce qui concerne la fécondité au Portugal et en Espagne (figure 5a) : pour ces deux pays, qui ont rejoint la CEE en 1986, la distance entre l'indicateur conjoncturel de fécondité et l'indicateur moyen des pays membres a commencé à se réduire une dizaine d'années avant leur adhésion. En revanche, dans le cas de l'Irlande, la fécondité n'a commencé à baisser qu'après l'entrée de ce pays dans la CEE, en 1973, mais la figure 5b, où les indicateurs de fécondité sont présentés selon l'année civile montre l'étroit parallélisme entre la chute de la fécondité du moment dans les trois pays considérés. L'idée qui se dégage de ces observations est donc que l'évolution de la fécondité, dans les trois pays où elle était la plus élevée au cours des années 1950-1960, dépend moins de la date d'entrée dans le « moule » communautaire que de la période.

Dans les pays retenus pour apprécier la convergence de la mortalité (figure 6a), la réduction de l'écart entre le taux de mortalité infantile et le taux moyen des pays membres remonte à plus loin encore. En Espagne ou en Autriche, ce niveau moyen était rejoint cinq ans environ avant l'intégration; le taux de mortalité infantile du Portugal accusait encore un léger retard de 5 points lors de l'adhésion de ce pays, mais les progrès

⁽²⁾ Ces pays se caractérisent par une durée de vie moyenne inférieure à 70 ans ou un taux de mortalité infantile supérieur à 30‰ au cours des années 1960.

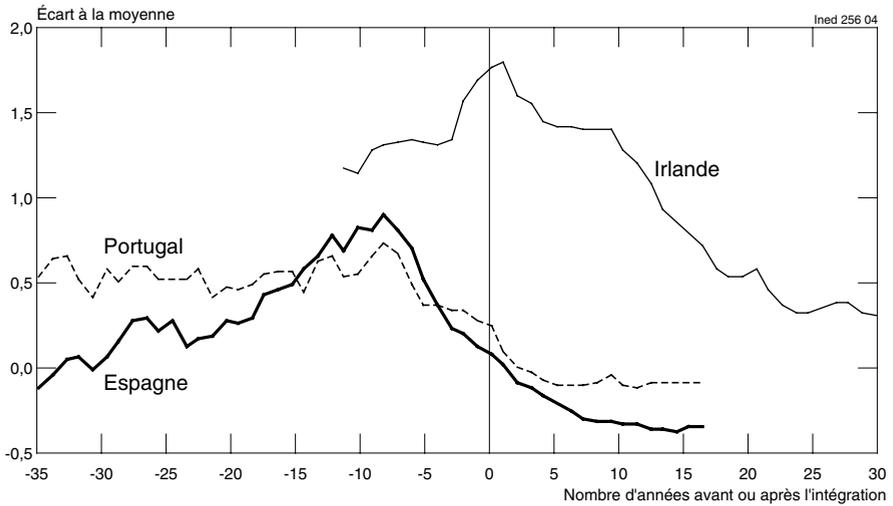


Figure 5a. – Écart entre l'indicateur conjoncturel de fécondité de chacun des pays et l'indicateur moyen de l'Union européenne, selon le nombre d'années avant ou après l'intégration (nombre d'enfants par femme)

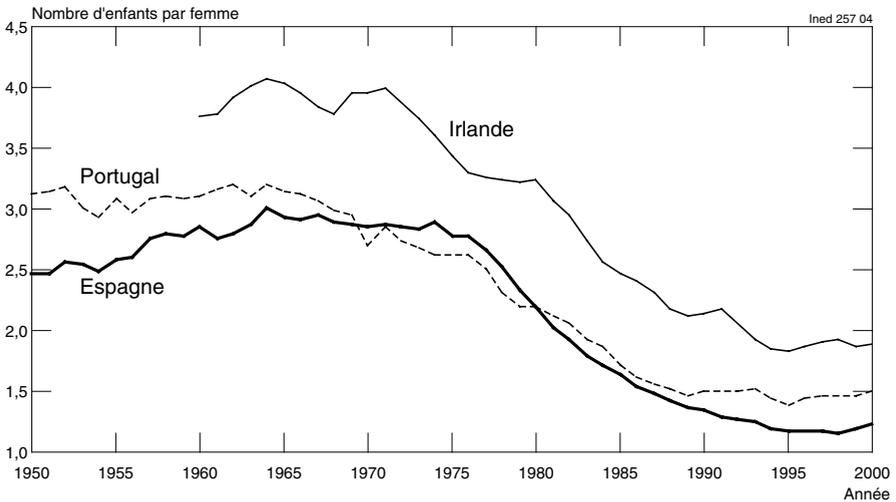


Figure 5b. – Indicateurs conjoncturels de fécondité (nombre d'enfants par femme)

Sources : base de données sur la conjoncture des pays développés (<http://www.ined.fr>) et ODE.

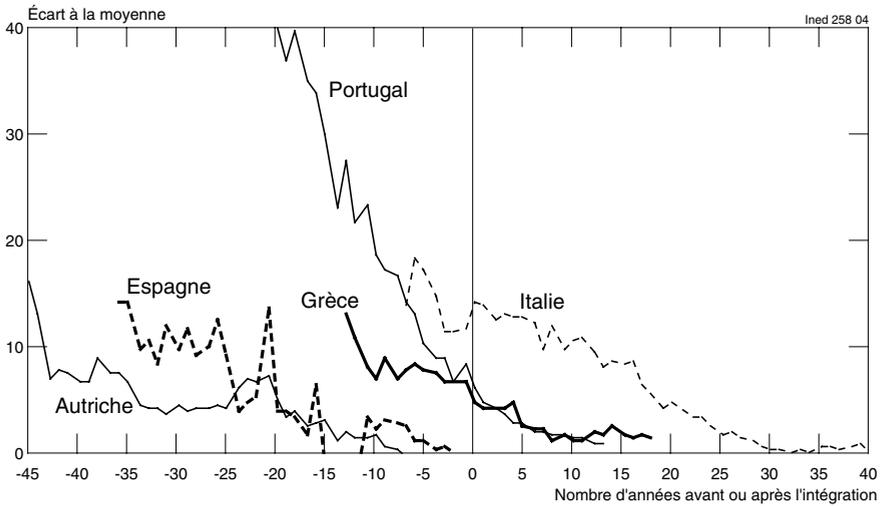


Figure 6a. – Écart entre le taux de mortalité infantile de chacun des pays et le taux moyen de l'Union européenne, selon le nombre d'années avant ou après l'intégration (p. 1 000 naissances vivantes)

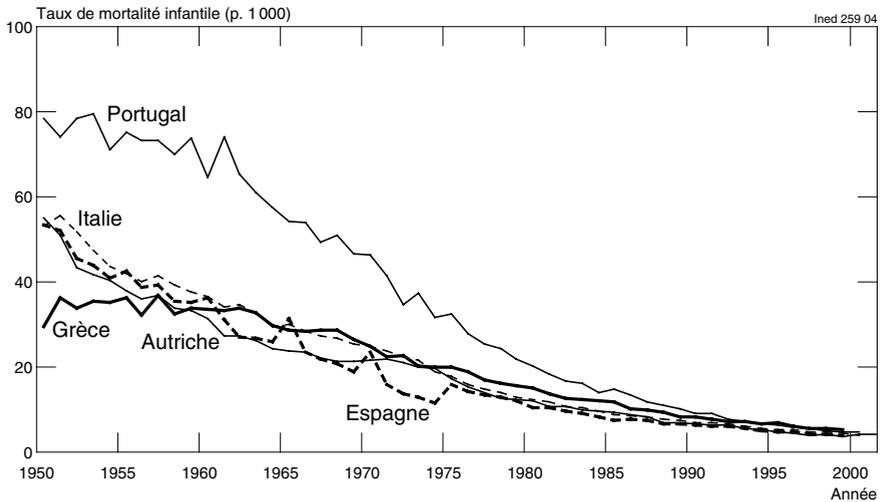


Figure 6b. – Taux de mortalité infantile (p. 1 000 naissances vivantes)
Sources : base de données sur la conjoncture des pays développés (<http://www.ined.fr>) et ODE.

antérieurs sont spectaculaires. L'Italie, comme l'Irlande en ce qui concerne la fécondité, enregistre une baisse de la mortalité infantile postérieure à l'entrée dans le Marché commun, mais, à l'instar de ce qui a été vu plus haut, le parallélisme de l'évolution de la mortalité infantile italienne avec celle de l'Espagne (entrée en 1986) ou de l'Autriche (entrée en 1995) confirme qu'il n'y a pas de lien direct évident entre intégration européenne et convergence démographique.

Enfin, s'agissant des migrations, c'est la situation des anciens pays d'émigration, devenus pays d'immigration, qui mérite d'être examinée. La figure 7, où les taux de migration nette de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce ont été représentés selon la durée écoulée entre l'année d'intégration et l'année d'observation, confirme que, dans les trois derniers pays, le renversement des flux migratoires a commencé avant l'intégration. Là encore, l'Italie semble constituer un cas à part, mais l'examen des taux de migration nette par année civile montre que l'Italie est devenue un pays ayant un solde migratoire positif à peu près au même moment que les autres pays, c'est-à-dire dans les années 1990.

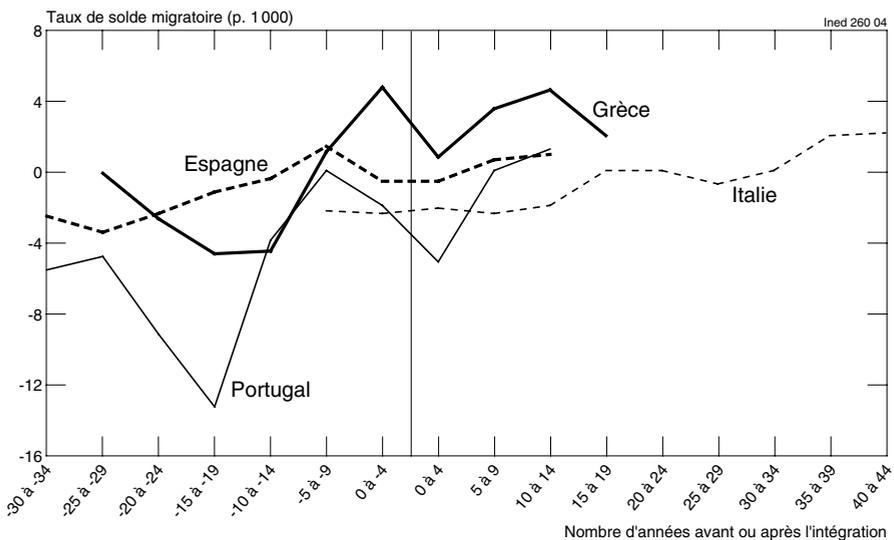


Figure 7. – Taux de solde migratoire (pour 1000 habitants) selon le nombre d'années avant ou après l'intégration, par période quinquennale

Sources : base de données sur la conjoncture des pays développés (<http://www.ined.fr>) et ODE.

En définitive, les pays qui présentaient les différences les plus notables par rapport aux autres pays de la Communauté ont vu celles-ci s'atténuer au cours du temps, soit, le plus souvent, avant leur intégration,

soit après, mais, de toute façon ce mouvement de convergence semble davantage lié à la conjoncture générale qu'à leur intégration dans la Communauté. L'adhésion à l'Union européenne suppose en fait un développement économique et social qui va de pair avec une faible fécondité et une mortalité basse.

4. Des pyramides des âges complémentaires

Les pyramides des âges des vingt-cinq pays membres de l'Union européenne donnent une image de l'histoire séculaire de ces pays⁽³⁾. Les marques de la première guerre mondiale commencent à s'estomper, mais le déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945 est encore bien visible dans les pays où la natalité a chuté durant le conflit. Pour la seconde moitié du XX^e siècle, les évolutions de la natalité sculptent des pyramides en saillies et en retraits, mais ces variations reflètent des conjonctures nationales, qui n'ont plus la dimension européenne des deux guerres mondiales. Aussi, ces variations se compensent et n'apparaissent plus sur la pyramide d'ensemble de l'Union européenne (figure 8), qui est marquée essentiellement par un phénomène majeur et général : la chute de

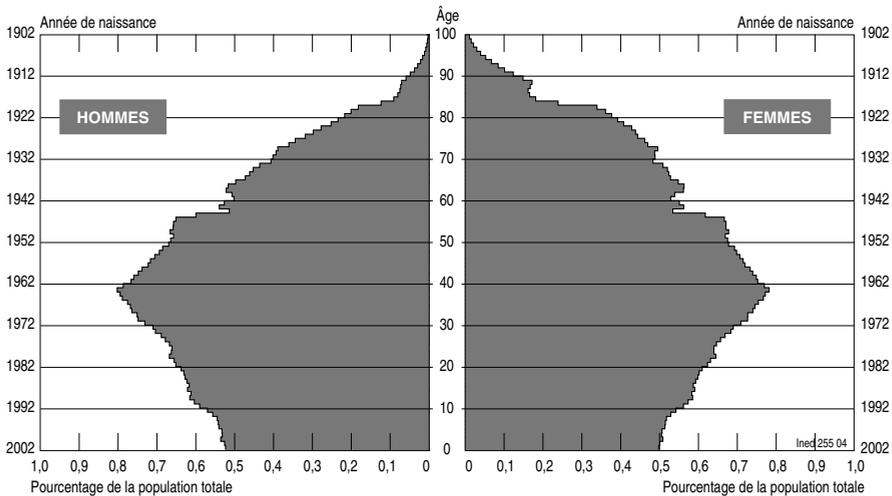


Figure 8. – Pyramide des âges de l'Europe des Vingt-cinq au 1^{er} janvier 2003

Source : ODE.

⁽³⁾ On pourra consulter les pyramides des âges de chacun des 25 pays membres de l'Union européenne dans le numéro 398 (février 2004) de *Population & Sociétés* mis en ligne sur le site de l'Ined (http://www.ined.fr/publications/pop_et_soc).

la fécondité observée à partir des années 1960, à des dates variables selon les pays.

III. La place de l'Union européenne dans le monde

En 2000, les vingt-cinq pays qui constituent aujourd'hui l'Union européenne représentaient environ 7,5 % d'une population mondiale estimée à plus de 6 milliards d'habitants, mais cette proportion varie beaucoup selon les groupes d'âges : 4 % des jeunes de moins de 20 ans, 16 % des personnes âgées de 60 ans ou plus (tableau 4). Une personne âgée sur sept, dans le monde, vit donc dans l'Union européenne, où il y a un peu plus de personnes âgées que dans les deux Amériques, et plus de deux fois plus qu'en Afrique. C'est cette forte proportion de personnes âgées qui explique que le taux de mortalité dans l'Union européenne (9,8 décès pour 1000 habitants) soit plus élevé qu'en Asie, et supérieur d'un point à la moyenne mondiale, alors que la situation sanitaire de l'Union est la plus favorable, à l'échelle d'une population aussi nombreuse. On peut enfin apprécier la situation de l'Union européenne, par rapport aux autres continents, en comparant les accroissements naturels : dans le monde, l'excédent des naissances sur les décès s'est élevé à environ 80 millions en 2000 (132 millions de naissances moins 53 millions de décès). L'Union européenne ne compte dans ce chiffre que pour 0,4 million. En termes relatifs, le taux d'accroissement naturel mondial est de 13 pour 1 000, ce qui représente seize fois celui de l'Union.

Les vingt-cinq pays de l'Union européenne regroupaient en 2000 un peu plus de 60 % de la population du continent européen, estimée à 728 millions, qui inclut, outre la Fédération de Russie, les États européens nés de l'éclatement de l'Union soviétique (les trois États baltes – Estonie, Lettonie, Lituanie –, la Biélorussie, l'Ukraine et la Moldavie).

TABLEAU 4. – L'EUROPE DES QUINZE DANS LE MONDE EN 2000 (EFFECTIFS EN MILLIONS)

	Population totale	Population âgée de			Naissances		Décès	
		Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans ou plus	Effectifs	Pour 1 000 hab.	Effectifs	Pour 1 000 hab.
Europe	728,0	177,7	402,9	147,4	7,3	10,1	8,3	11,4
<i>Dont 25 membres actuels de l'Union :</i>								
	453,1	105,9	251,6	95,6	4,8	10,6	4,4	9,8
Afrique	795,7	427,8	327,9	40,1	29,0	36,5	10,5	13,2
Amérique	836,1	308,9	434,6	92,7	15,9	19,1	5,8	7,0
Asie	3 679,7	1 459,7	1 897,8	322,2	79,2	21,6	28,1	7,7
Océanie	31,0	10,5	16,4	4,1	0,5	16,4	0,2	6,6
Monde	6 070,6	2 384,5	3 079,7	606,4	132,0	21,8	53,0	8,8

Sources : Nations unies et statistiques nationales.

Depuis une dizaine d'années, un nouvel équilibre de la croissance démographique s'est instauré en Europe. En effet, depuis les années 1990, la population diminue en Europe centrale, en Europe orientale et en Russie, en raison principalement d'un déficit accentué des naissances par rapport aux décès et de l'émigration. En 2000, le déficit naturel a atteint 0,9 million en Russie et la population de ce vaste pays a décliné de 0,7 million d'habitants, le solde migratoire (+ 0,2 million) étant loin de compenser le déficit des naissances. Dans ce contexte, un différentiel de croissance s'est instauré, le taux de croissance de la Russie étant de - 5,1 ‰, contre 3,2 ‰ parmi les Vingt-cinq (tableau 5).

TABLEAU 5. – POPULATION DE L'UNION EUROPÉENNE, DE LA RUSSIE, DES ÉTATS-UNIS ET DU JAPON, VERS 2000

	Population (en millions)	Taux d'accroissement (pour 1 000 habitants)		
		Naturel	Migratoire	Total
25 pays de l'Union européenne	453,0	0,7	2,5	3,2
Russie	145,0	- 6,6	1,5	- 5,1
États-Unis	277,0	6,0	3,1	9,1
Japon	126,8	1,8	0,2	2,0

Sources : Nations unies et statistiques nationales.

Vers 2000, la population des vingt-cinq pays qui constituent aujourd'hui l'Union européenne représentait trois fois et demie celle du Japon, et une fois et demie celle des États-Unis. Toutefois, le dynamisme démographique de l'Union européenne apparaît modeste, comparé à celui de ce dernier pays, dont le taux de croissance atteint 9,1 ‰ en raison d'un accroissement naturel 8,5 fois plus élevé que celui de l'Union (taux de 6 ‰ et 0,7 ‰ respectivement). On relèvera que l'accroissement migratoire dans l'Union européenne est presque aussi élevé qu'aux États-Unis (2,5 ‰ et 3,1 ‰ respectivement), mais dans le second cas il ne compte que pour un tiers de la croissance, dans le premier pour les trois quarts. Par rapport au Japon, la comparaison du taux de croissance démographique est à l'avantage de l'Union européenne en raison d'une croissance migratoire plus forte, qui permet de compenser un accroissement naturel plus faible qu'au Japon.

Vue d'ensemble

L'élargissement de l'Union européenne en 2004 est le plus important, en nombre absolu, depuis la création de la CEE. Mais surtout, il concerne des pays dont la démographie présente des différences notables par rapport à celle des pays d'Europe occidentale qui constituaient l'Europe des Quinze. Ces différences trouvent leur origine dans l'histoire de l'Europe centrale et orientale au cours des dernières décennies, et en particulier les années 1990, marquées par un bouleversement socio-

politique et économique. Ainsi, au sein de l'Union européenne, peut-on aujourd'hui distinguer deux ensembles de pays qui se différencient du point de vue de la mortalité (plus forte chez les nouveaux membres continentaux) et de la fécondité (plus faible chez les mêmes) mais aussi en ce qui concerne le régime migratoire, les anciens membres étant tous terre d'accueil, les nouveaux enregistrant des soldes migratoires négatifs ou faiblement positifs (à l'exception de Chypre et de Malte).

Cet élargissement est susceptible d'avoir de fortes implications démographiques, concernant soit les seuls nouveaux adhérents soit l'ensemble des pays de l'Union. Les observateurs s'attacheront en particulier à trois sujets dans les années à venir. En premier lieu, il faudra prêter attention à l'évolution de la mortalité chez les nouveaux membres d'Europe centrale et orientale, qui accusent tous un retard important par rapport à l'Europe des Quinze. S'ils rattrapent ce retard, il faudra y voir le signe d'une amélioration de la situation sanitaire et plus largement des conditions de vie de la population. Ensuite, la fécondité, actuellement très faible dans ces mêmes pays, connaîtra-t-elle un regain, si les conditions économiques et sociales s'améliorent et que l'avenir devient moins incertain qu'au cours des dix dernières années, ou se maintiendra-t-elle, voire diminuera-t-elle encore ? Les pays de l'Europe méridionale (Espagne, Grèce, Italie et Portugal) sont là pour nous rappeler que l'entrée dans l'Union européenne ne s'est pas traduite, chez eux, par une reprise de la fécondité. Enfin, en ce qui concerne les migrations, l'ensemble de l'Union est concerné. La liberté de circuler et de séjourner dans tous les États de l'Union dont vont bénéficier à terme les ressortissants des nouveaux États membres va-t-elle entraîner d'importants mouvements vers les pays occidentaux les plus riches, et en premier lieu vers l'Allemagne ? Quant au déplacement vers l'est de la frontière de l'Union européenne, il ne manquera pas d'imposer une lourde responsabilité aux pays – États baltes, Pologne et Slovaquie – chargés d'assurer le contrôle des frontières orientales de l'Union.

RÉFÉRENCES

- CHESNAIS Jean-Claude, 1986, *La transition démographique. Étapes, formes, implications économiques*, Paris, Ined/Puf (Travaux et documents, Cahier n° 113), 582 p.
- COALE Ansley J., WATKINS Susan C. (éd.), 1986, *The Decline of Fertility in Europe*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 484 p.
- COLEMAN David, 1992, « European demographic systems of the future: convergence or diversity? », in *Le capital humain européen à l'aube du 21^e siècle*, Luxembourg, Eurostat, p. 137-181.
- DE BEER Joop, VAN WISSEN Leo, 1999, *Europe: One Continent, Different World Population Scenarios for the 21st Century*, Dordrecht/Boston, Kluwer Academic Publishers (European Studies of Population), 189 p.
- FESTY Patrick, 1979, *La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970*, Paris, Ined/Puf (Travaux et documents, Cahier n° 85), 392 p.

- MESLÉ France, 1991, « La mortalité dans les pays d'Europe de l'Est », *Population*, 46(3), p. 599-650.
- MONNIER Alain, 2000, « La convergence : réalité et limites d'une notion », in *Régimes démographiques et territoires : les frontières en question*, Paris, Aidel, p. 629-636.
- MONNIER Alain, RYCHTARIKOVA Jitka, 1991, « Comment l'Europe s'est divisée entre l'Ouest et l'Est », *Population*, 46(6), p. 1617-1650.

MONNIER Alain.– L'Union européenne à l'heure de l'élargissement

L'adhésion de dix nouveaux membres, le 1^{er} mai 2004, a entraîné une augmentation de 74 millions de la population de l'Union européenne, qui atteint désormais 455 millions d'habitants. L'Europe des Six comptait 167 millions d'habitants en 1957. Depuis cette date, la population communautaire a donc augmenté de 288 millions, en raison des élargissements successifs (235 millions) et du mouvement naturel et migratoire de la population (53 millions). Au cours des années récentes, la croissance démographique de l'Europe des Quinze a reposé avant tout sur le solde migratoire (environ 1 million de personnes par an), l'accroissement naturel étant de l'ordre de 0,4 million.

Parmi les nouveaux accédants, les huit pays d'Europe centrale se caractérisent par une croissance démographique négative ou au mieux très faible, résultant d'une fécondité inférieure à celle des pays de l'Europe des Quinze et d'une mortalité plus forte. Compte tenu des tendances passées, le vieillissement démographique de ces pays est un peu moins accentué que parmi les Quinze.

L'Union européenne à 25 représente environ 7,5 % de la population mondiale (mais 16 % au-delà de 60 ans) et un peu plus de 60 % de la population du continent européen. Elle accuse un différentiel de croissance démographique important par rapport aux États-Unis (respectivement 3,2 ‰ et 9,1 ‰).

MONNIER Alain.– The European Union at the time of enlargement

The accession of ten new members on 1 May 2004 produced an increase of 74 million in the population of the European Union, which now counts 455 million inhabitants. The Europe of Six had 167 million inhabitants in 1957. Since that date, the population of the community has thus increased by 288 million, as a result of successive enlargements (235 million) and of natural increase and migration (53 million). In recent years, the demographic growth of the Europe of Fifteen has come mainly from the migration balance (roughly 1 million people a year), the natural increase being in the order of 0.4 million.

Among the new members, the eight countries of Central Europe are characterized by a negative or at most very low demographic growth, the result of fertility that is lower than in the countries of the Europe of Fifteen and of mortality that is higher. Because of past trends, demographic ageing is slightly less marked in these countries than in the Fifteen.

The European Union of Twenty-Five represents around 7.5% of world population (but 16% of the over-60s) and slightly more than 60% of the population of continental Europe. It exhibits a large differential in demographic growth relative to the United States (3.2 per 1,000 and 9.1 per 1,000, respectively).

MONNIER Alain.– La Unión Europea a la hora de la ampliación

La adhesión de diez nuevos miembros el 1^o de mayo 2004 a provocado un aumento de 74 millones de habitantes en la población de la Unión Europea, que alcanza ahora 455 millones. La Europa de los Seis contaba con 167 millones de habitantes en 1957. Desde esa fecha, la población comunitaria ha aumentado pues de 288 millones, gracias a las ampliaciones sucesivas (235 millones) y al movimiento natural y migratorio de la población (53 millones). Durante los años recientes, el crecimiento demográfico de la Europa de los Quince ha reposado ante todo sobre el saldo migratorio (alrededor de 1 millón de personas por año), el crecimiento natural siendo de 0,4 millones por año aproximadamente.

Entre los nuevos miembros, los ocho países de Europa central se caracterizan por un crecimiento demográfico negativo o, en el mejor de los casos, muy débil, resultando de una fecundidad inferior a la de los países de la Europa de los Quince y de una mortalidad más elevada. Tenida cuenta de las tendencias en el pasado, el envejecimiento demográfico de esos países es menos acentuado que el de los Quince.

La nueva Unión Europea representa alrededor de 7,5% de la población mundial (16% de la población de los mas de 60 años) y un poco menos de 60% de la población del continente europeo. Su crecimiento demográfico (3,2 p. 1000) es casi tres veces inferior al de Estados Unidos (9,1 p. 1000).